



www.lapan.fr

n° 21

juillet 2020

MUNICIPALITÉ

Décisions du Conseil
Constitution du Conseil
Budget

VIE DE LA COMMUNE

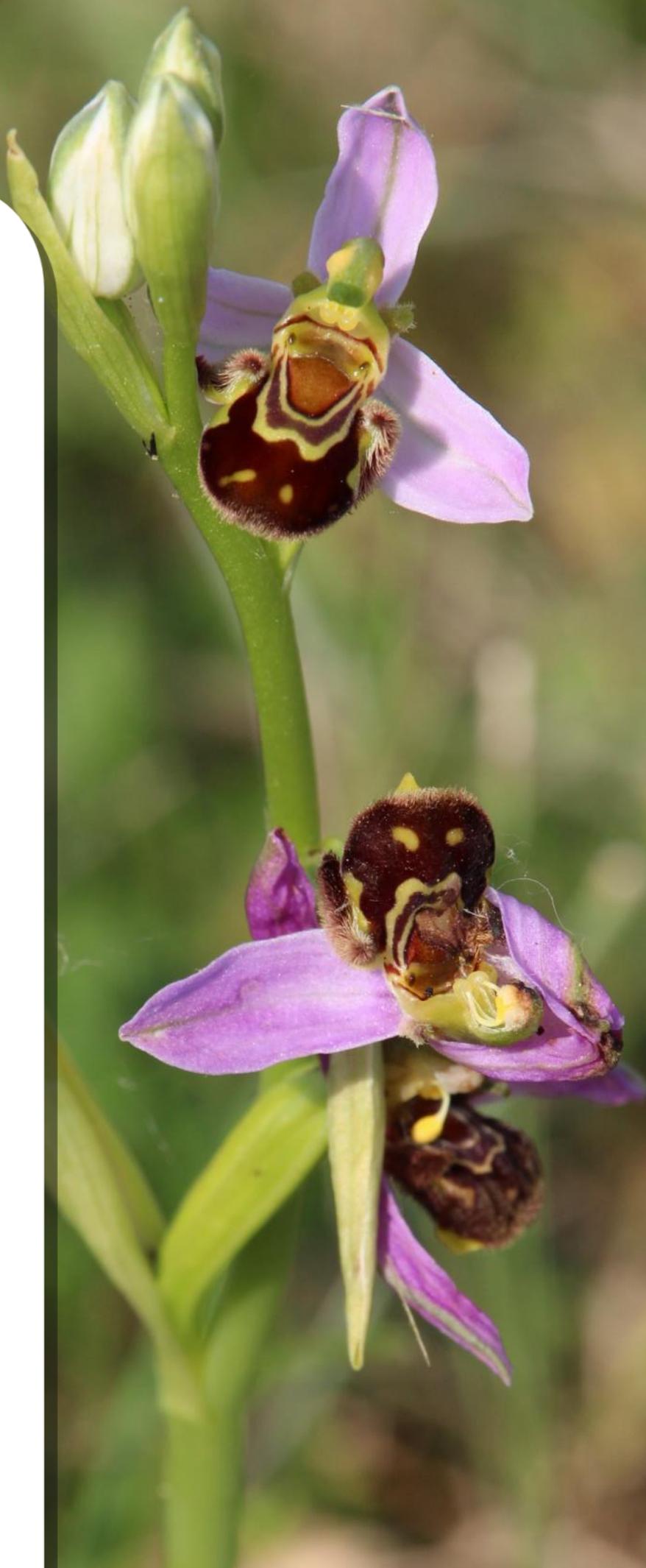
Sérénité séniors
Evènements
A vos Agendas

INFORMATIONS

Fusion des syndicats d'eau
Tranquillité vacances

SERVICES

Nos entrepreneurs
Coordonnées utiles



MUNICIPALITÉ

Décisions du Conseil Municipal	p. 3
Projets - Travaux	p. 4
Résultats des élections	p. 5
Endettement de la commune	p. 5
Fibre	p. 5
Focus sur	p. 5
Constitution du Conseil Municipal	p. 6
Délégués des Syndicats	p. 6
Commissions communales	p. 7
Compte administratif 2019	p. 8
Budget 2020	p. 9
Taxes locales	p. 10
CCAS	p. 10



LE MOT DU MAIRE



Le 15 mars dernier, vous avez choisi la liste que je conduisais pour mener le projet communal pour les six années à venir. Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui se sont déplacés malgré la pandémie qui s'annonçait. Le 23 mai, nous avons pu mettre en place le nouveau Conseil Municipal.

Le 16 mars, face à la crise sanitaire, le gouvernement a proclamé le confinement pour tous. S'il est encore impossible de mesurer l'ampleur du choc sanitaire et du choc économique du Covid-19, je souhaite vous faire part d'un bilan d'étape face à cette crise.

En premier lieu, la solidarité a été notre première préoccupation. En effet, les contraintes de distanciation physique renforcent souvent l'isolement, amènent des inquiétudes et génèrent des besoins particuliers. C'est pourquoi, nous avons décidé de maintenir l'ouverture de la Mairie, malgré l'absence pour garde d'enfant de notre secrétaire, et d'apporter la plus grande attention vis-à-vis de nos concitoyens les plus âgés ou vulnérables dès le début du confinement. Une prise de contact régulière (1 à 2 fois par semaine) a permis de prendre des nouvelles et de rassurer. Une aide a aussi été apportée

pour faire les courses.

Au moment de Pâques, nous avons distribué aux personnes âgées une tranche de pâté de Pâques et des chocolats. Un peu de réconfort avec quelques douceurs.

Toutes ces actions ont été appréciées par les personnes concernées.

La vigilance se prolonge actuellement dans les semaines de déconfinement que nous vivons.

La Municipalité a également, par le biais du Conseil Départemental et l'Association des Maires de France, commandé des masques que nous avons distribués en 2 fois.

Les semaines se suivent, le temps passe et le virus est toujours présent. Il va falloir vivre avec pendant des semaines voire des mois. Je ne peux que vous inciter à rester vigilants et à pratiquer les gestes barrières.

Je ne peux pas finir cet édit sans avoir une pensée émue suite à la disparition de notre doyenne de Lapan. A l'aube de ses 100 ans, Yvonne RADUGET, également ma tante, nous a quittés.

Protégez-vous et à bientôt.

Annie RADUGET - Maire de Lapan

VIE DE LA COMMUNE

Week-end de Pâques	p. 11
Masques	p. 11
Sérénité Seniors	p. 11
Commémoration du 8 mai 1945	p. 11
Cours de Gym	p. 11
Sortie nature	p. 11
Evènements	p. 12
Les écoles	p. 13
A vos agendas	p. 13
Etat civil	p. 13

INFORMATIONS

Fusion des syndicats d'eau	p. 14
Journée Défense et Citoyenneté	p. 14
Tranquillité vacances	p. 14
Office de Tourisme	p. 14
Canicule	p. 15
Sècheresse	p. 15
Si on plantait	p. 15
Dépister la fragilité des + de 60 ans	p. 15
Ambroisie	p. 16

SERVICES

Zoom sur	p. 18
Chez nos voisins	p. 18
Nos entrepreneurs	p. 19
Coordonnées utiles	p. 20



LE SAVIEZ-VOUS

La rivière le Cher, mesure 367,8 km, prends sa source dans le Massif Central et son embouchure dans la Loire se situe à 15km en aval de Tours. Pendant son trajet, il traverse 128 communes dont la notre.



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus officiels sont consultables sur le tableau d'affichage de la Mairie, en Mairie et sur le site lapan.fr

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2020

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- **Accepte**, à l'unanimité, le plan de financement des travaux de réaménagement du bâtiment de la mairie avec mise aux normes de l'accessibilité, amélioration énergétique et création de sanitaires.
- **Approuve**, à l'unanimité le compte de gestion du Receveur Municipal dressé par Madame Richard pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **Approuve**, à l'unanimité, le compte administratif qui fait apparaître un résultat de clôture de l'exercice 2019 de 87 963,57 € qui se résume de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement	99 423,66 €
Excédent d'investissement	- 11 460,09 €
TOTAL CUMULES	87 963,57 €
- **Approuve**, à l'unanimité, le renouvellement de la convention 2020 avec la SPA du Cher.
- **Donne un avis favorable**, à l'unanimité à une participation aux frais de fonctionnement pour les écoles primaires de Saint-Florent-sur-Cher.
- **Autorise**, à l'unanimité, Madame le Maire à signer une convention de remboursement de frais pour accompagnement des enfants dans le bus de ramassage scolaire avec la commune de Lunery.
- **Accepte**, à l'unanimité, le renouvellement de la convention du pack énergie du SDE 18.
- **Emet un avis favorable**, à la majorité (10 pour, 1 abstention), le projet du plan local d'urbanisme intercommunal.
- **Accepte** à la majorité (10 pour, 1 abstention), le versement d'un fonds de concours à la communauté de communes Arnon Boischaut Cher pour des travaux de réfection de voirie d'un demi-tour bus sur la RD 35.
- Informations :
 - SDIS : La contribution pour 2020 s'élèvera à 5 631 €.
 - Course Cycliste organisée par l'Amicale Cyclo Castelneuvienne : Epreuve le samedi 1er mars 2020 de 13h15 à 18h30.
 - S.I.T.S. : Comité intercommunal du jeudi 13 février : réflexion du changement du deuxième bus.
 - Organisation des Bureaux de vote « Elections Municipales » le 15 et 22 mars 2020 :
A l'ouverture et à la fermeture, 1 président, 1 secrétaire et 2 assesseurs doivent être présents.
Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, par le Maire sortant, s'est réuni le Samedi 23 Mai 2020 à 9 H. Salle Polyvalente à LAPAN. Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, le public ne peut être accueilli et la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, le conseil, à l'unanimité, accepte la tenue de la séance à huis clos.

- **Election du Maire et des Adjoints et détermination du nombre d'Adjoints.**

Maire : Annie RADUGET

Adjoints : Jérémie DUPIN
Valérie CHARLES
Marie-Claude LADANNE

- **Lecture de la charte de l'élu local par le Maire élu.**
- **Approuve, à l'unanimité** les montants d'indemnités de fonction fixés selon le barème à l'article L2123-23 du Code Général des Collectivités Locales.

- **Approuve, à l'unanimité** la délégation relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
- **Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs .Voir page 6**
- **Composition des commissions communales .Voir page 7**

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- **Approuve, à l'unanimité**, l'état de notification des taux d'imposition de 2020 des taxes directes locales établi par la Direction Générale des Impôts selon le calcul des taux 2020 par implication de la variation proportionnelle.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SUITE

Taxe d'habitation (Exclue du vote)	10,34 %
Taxe foncière (bati)	11,44 %
Taxe foncière (non bati)	15,10 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	14,30 %

Ce qui représente un produit fiscal « attendu » de 20 907 € + 20 845 € (taxe d'habitation) = 41.752 €

Un prélèvement au profit de la garantie individuelle de ressources (FNGIR) s'élève à 10 403 €.

Détail des allocations compensatrices :

Taxe d'habitation	4 791 €
Taxe foncière (bati)	73 €
Taxe foncière (non bati)	435 €
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	415 €

○ **Approuve à l'unanimité**, l'attribution des subventions 2020

○ **Approuve à l'unanimité**, le budget unique de l'exercice, comme suit :

La section investissement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à : 70 272,46 €

La section fonctionnement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à : 213 067,17 €

TOTAL DU BUDGET 283 339,63 €

○ **Approuve, à l'unanimité**, le bilan de l'année 2019 concernant l'Office National des Forêts. Recettes : 0 € ; Dépenses 1 571,96 € ; Différence -1 571,96 € ; Revenu net (HT)/ hectare : -35,40 € .

○ **Etabli, à l'unanimité** la liste des personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

○ **Désigne, à l'unanimité**, Annie RADUGET comme délégué à la Défense.

PROJETS - TRAVAUX

Des travaux d'isolation et de mise en conformité pour l'accessibilité de la mairie sont en projets.

Le changement des huisseries, l'abaissement des plafonds de la salle des actes et du bureau du Maire permettront d'améliorer la bilan énergétique du bâtiment. Une rampe et des sanitaires adaptés rendront le bâtiment accessible aux personnes en situation de handicap. Nous profiterons de ces travaux pour faire également la mise aux normes de l'assainissement pour la mairie et pour le logement situé au premier étage.

Le plan de financement est en cours d'élaboration.

○ **Approuve, à l'unanimité** les modifications à la délégation relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

○ Informations :

- S.I.T.S.

Courrier reçu du S.I.T.S demandant aux délégués s'ils désirent se présenter aux postes du bureau.

- SMEACL

Arrêté du 23 décembre 2019 portant création du Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher – Lapan (SMEACL) issu de la fusion du Syndicat mixte eau et assainissement de Lapan (SMEAL) et du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Châteauneuf sur Cher – Venesmes – Vallenay, à compter du 1^{er} Janvier 2020.

- Pays St Amandois : Demande d'aide à la plantation. Dossier à déposer au Syndicat Mixte de Développement du Pays St Amandois au plus tard le 31 Juillet 2020.

- Berry Numérique : travaux fibre optique

Arrêté du Maire portant règlementation au numérotage situé au 52 route de la Vallée du Cher.

- Conservatoire d'espaces naturels

Sortie balade nature du Samedi 20 Juin à 17 H 30 à LAPAN à la recherche de la Mygale à chaussettes.

- Ambroisie : Une plante au pollen dangereux pour la santé.

Une journée sensibilisation, à l'initiative, de la commune, a eu lieu le 24 juin. Un arrêté est en cours de rédaction à la préfecture. Celle-ci nous demande un référent qui sera Jérémie DUPIN pour notre commune.

- Commission « Système d'information » : Présentation du nouveau LAPAN INFOS et Logo. Distribution prochainement aux habitants.

- 14 juillet : Au vu des mesures sanitaires et des règlementations en vigueur, il n'y aura pas de rassemblement pour le 14 juillet.

- Secrétariat de Mairie : Fermé du 1^{er} Août au 30 août inclus.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Le 15 mars 2020, se sont déroulées les élections municipales. Voici l'ensemble des résultats pour la commune :

Inscrits	155
Nombre de votants	100
Taux de participation	64,52 %
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	0,00 %
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	0,65 %

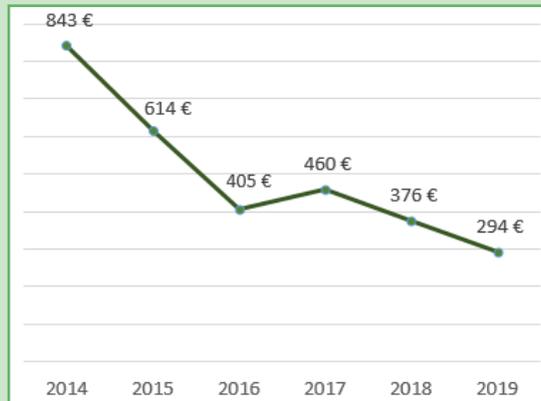
Tableau du Conseil Municipal :

Nom	Voix
Annie RADUGET	95
Jérémy DUPIN	94
Valérie CHARLES	90
Marie-Claude LADANNE	95
Jeanne-Marie LEGOFFE	95
Patrick JACQ	93
Nadège FOSSE	93
Michel BLIN	91
Tony PLISSON	94
Morgan MOREAU	94
Alexandre BRUNET	93

Toute l'équipe municipale vous remercie pour votre confiance et votre soutien.

ENDETTEMENT

Depuis plusieurs années, le désendettement de la commune a été une priorité tout en continuant les investissements dans ce qui était nécessaire et réglementaire. La commune est aujourd'hui en-dessous de la moyenne départementale avec un taux d'endettement à 294 € par habitant pour 2019.



FIBRE

Les travaux de raccordement ont commencé. Pour nous raccorder aux villages voisins, les travaux d'enfouissement du réseau ont été lancés le 11 juin et huit poteaux ont été installés le 22 juin sur notre commune pour accueillir le futur câblage.

Une liste a été vérifiée et modifiée par l'équipe municipale pour s'assurer que toutes les maisons pourront être couvertes.

Des réunions publiques d'informations seront organisées par Berry Numérique et leurs prestataires sur notre commune.

La commercialisation de la fibre sur la commune de Lapan est prévue courant 2021. Nous n'hésiterons pas à vous tenir informés.

FOCUS SUR...

LA COMMISSION COMMUNICATION ET SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Cette commission est chargée de l'information et de la communication en direction de la population, des associations et de l'extérieur. Elle réalise l'ensemble des supports de communication (bulletin municipal, site internet, flyer...).

La commission se réunit à minima avant chaque diffusion du bulletin municipal pour en définir le contenu et la présentation.

Pour ce nouveau mandat, la commission a choisi de changer l'ensemble des documents pour harmoniser tous ces supports. Cela passe par un nouveau logo représentant le territoire de la commune et la nouvelle présentation du journal de la commune que vous tenez actuellement dans les mains. Le site internet reprend également la

même charte graphique en fonction des rubriques consultées afin de conserver la même identité. Pour information, tous ces changements n'ont aucun impact financier supplémentaire sur le budget de la commune.



Nouveau support : une lettre d'informations (ou newsletter) vous est proposée.

L'inscription peut se faire directement sur le site internet, à l'initiative de chacun. Ce nouveau moyen de communication, vous permettra de recevoir des informations de façon plus régulière. Toutes les conditions d'utilisation de ce nouveau service gratuit sont indiquées dans les Mentions légales sur le site www.lapan.fr.

CONSTITUTION DU CONSEIL MUNICIPAL



Maire

Annie RADUGET
67 ans - Retraitée



1^{er} Adjoint

Jérémie DUPIN
40 ans - Technicien informatique



2^{ème} Adjointe

Valérie CHARLES
49 ans - Coordinateur patrimoine



3^{ème} Adjointe

Marie-Claude LADANNE
67 ans - Retraitée



Michel BLIN
66 ans - Retraité



Alexandre BRUNET
31 ans - Ouvrier agricole



Nadège FOSSE
39 ans - Gestionnaire
de dispositif



Patrick JACQ
52 ans - Responsable
production



Jeanne-Marie LEGOFFE
52 ans - Agent de
maîtrise



Morgan MOREAU
33 ans - Technicien
expérimentation



Tony PLISSON
38 ans - Artisan

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Chaque délégué représente la commune au sein des différentes instances et se doit de faire un rapport au Conseil Municipal.

Communauté de communes Arnon Boischaud Cher

Règle par ses délibérations les affaires de la communauté de communes. Il donne son avis lorsque celui-ci est requis par les lois et règlements, ou par le représentant de l'État.

Titulaire : Annie RADUGET

Suppléant : Jérémie DUPIN



Syndicat du Pays Berry-Saint-Amandois

Réfléchit sur la politique de développement du territoire à mener. Il émet des avis, des propositions et accompagne les projets.

Titulaire : Annie RADUGET

Suppléant : Jérémie DUPIN



Syndicat Mixte Eau et Assainissement de Châteauneuf-sur-Cher et Lapan

Assure la production, la distribution et la sécurisation de l'alimentation en eau potable. Il a pour compétence d'assurer le contrôle des eaux usées de l'assainissement non collectif.

Titulaire : Valérie CHARLES

Suppléant : Jérémie DUPIN



Syndicat d'Énergie du Cher

En charge de contrôler, de développer et de renforcer le réseau de distribution d'électricité dont il est propriétaire.

Titulaire : Jérémie DUPIN

Suppléante : Valérie CHARLES



Cher Ingénierie des Territoires

A vocation à l'assistance administrative et technique, l'assistance technique, l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Représentant de la commune : Jérémie DUPIN



Syndicat Intercommunal Transport Scolaire de Charôt-Saint-Florent

Organise les transports scolaires vers les écoles primaires, les collèges et lycées, sous la tutelle du conseil régional.

Titulaire : Nadège FOSSE

Suppléante : Jeanne-Marie LEGOFFE



DÉSIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commissions obligatoires :

Commission d'Appels d'Offres

Apprécie le résultat de tous les marchés publics de fournitures et services supérieurs à 139 000€ HT et de travaux supérieurs à 5 350 000€ HT.

Présidente : Annie RADUGET

Titulaires : Valérie CHARLES, Jérémie DUPIN, Marie-Claude LADANNE

Suppléants : Alexandre BRUNET, Nadège FOSSE et Patrick JACQ



Commission Communale des Impôts Directs

Constate les changements intervenus depuis l'exercice précédent pour faire un état des bases de chaque foyer ou entreprises pour le calcul de la fiscalité locale. Elle est effectuée chaque année par l'inspecteur des impôts compétent avec le concours du maire et de la commission communale des impôts directs.

Titulaires : En cours de composition

Suppléants : En cours de composition



Commission de Révision des Listes Electorales

En charge de l'actualisation des listes électorales de la commune : enregistrant les nouvelles inscriptions, radiant certains électeurs et dressant la liste officielle pour l'année à venir.

Titulaires : En cours de composition

Suppléants : En cours de composition



Commissions facultatives :

Annie RADUGET est présidente de droit de l'ensemble de ces commissions.

C.C.A.S.

Met en place des actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux personnes en difficulté. Gère des actions en faveur des aînés et pour la jeunesse.

Vice-Présidente : Nadège FOSSE

Membres : Marie-Claude LADANNE, Jeanne-Marie LEGOFFE, Morgan MOREAU et Tony PLISSON

Nommés par le Maire : Claudine BOUCHERAT, Claude OUZE, Florence PLISSON, Dorinne SAINT-PAUL et Virginie SCHWARZ



Communication et Systèmes d'Information

Élabore le journal communal : Lapan Infos. Gère le site de la commune. En relation avec la presse.

Membres : Alexandre BRUNET, Valérie CHARLES, Jérémie DUPIN, Nadège FOSSE et Jeanne-Marie LEGOFFE



Finances

Contrôle les résultats financiers de la commune et prépare les budgets de l'année à venir. Elle travaille également au niveau de la fiscalité et des emprunts.

Membres : Alexandre BRUNET, Valérie CHARLES, Jérémie DUPIN, Patrick JACQ et Tony PLISSON



Travaux, Urbanisme et Patrimoine Communal

En charge des questions relatives à l'entretien du patrimoine communal : bâtiments publics, voirie et réseaux divers et gestion des espaces verts. Réfléchit à la programmation des mesures de sécurité sur le territoire du village.

Membres : Michel BLIN, Nadège FOSSE, Marie-Claude LADANNE, Jeanne-Marie LEGOFFE et Morgan MOREAU



Environnement, Pollution et Assainissement

Recouvre les questions environnementales et contribue à la qualité du village.

Membres : Michel BLIN, Valérie CHARLES, Jérémie DUPIN, Patrick JACQ et Tony PLISSON



Culture, Sport et Vie Associative

En charge de traiter les dossiers relatifs aux événements culturels, au sport ainsi qu'à la gestion de la vie associative et participe ainsi à "l'esprit village".

Membres : Michel BLIN, Jérémie DUPIN, Patrick JACQ, Marie-Claude LADANNE, Morgan MOREAU et Tony PLISSON



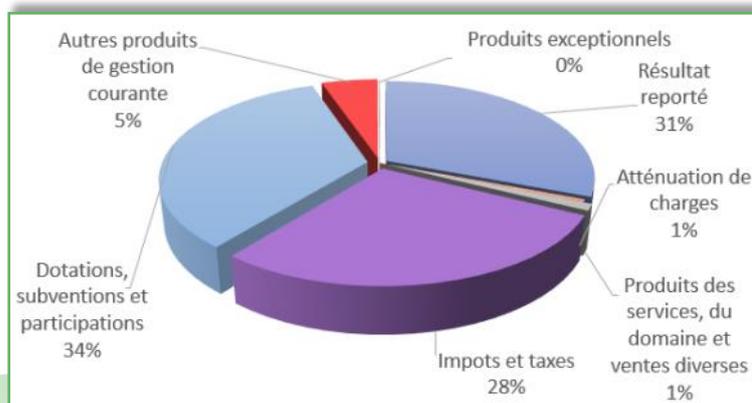
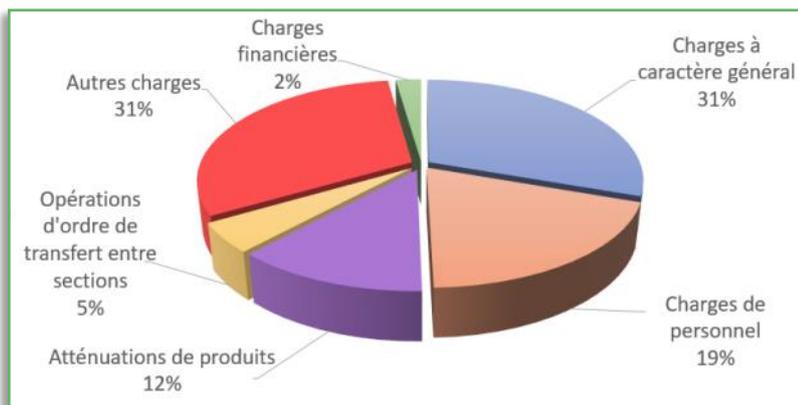
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 21 février 2020 a approuvé à l'unanimité des présents le Compte Administratif 2019 qui se présente comme ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Libellé	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	94 987,51 €	26 948,50 €
Charges de personnel	18 700,00 €	17 049,00 €
Atténuations de produits	11 003,00 €	10 827,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 191,00 €	4 191,00 €
Autres charges	30 698,50 €	27 632,17 €
Charges financières	2 010,59 €	2 010,60 €
Charges exceptionnelles	50,00 €	-
TOTAL		88 658,27 €



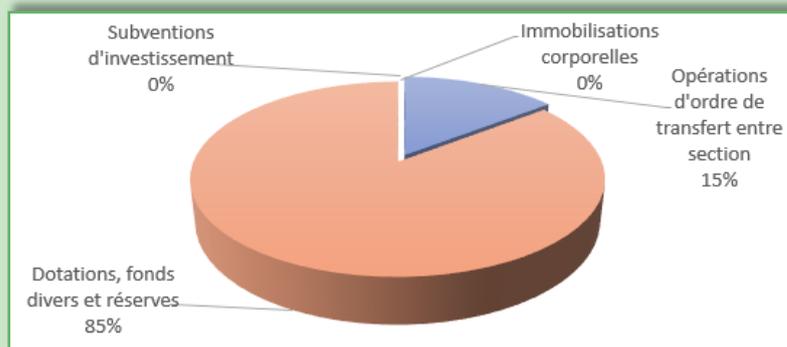
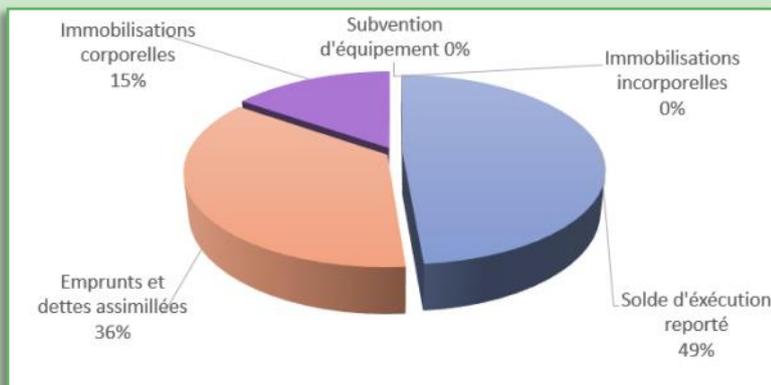
RECETTES

Libellé	Prévu	Réalisé
Résultat reporté	58 055,57 €	58 055,57 €
Atténuation de charges	0,00 €	809,00 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	490,00 €	2 056,78 €
Impôts et taxes	48 000,00 €	53 390,17 €
Dotations, subventions et participations	53 009,24 €	63 885,38 €
Autres produits de gestion courante	11 000,00 €	9 785,03 €
Produits exceptionnels	150,00 €	100,00 €
TOTAL		188 081,93 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Libellé	Prévu	Réalisé
Solde d'exécution reporté	19 616,31 €	19 616,31 €
Emprunts et dettes assimilées	14 505,21 €	14 505,20 €
Immobilisations corporelles	7 400,00 €	6 160,60 €
Immobilisations incorporelles	1 200,00 €	-
Subvention d'équipement	-	-
TOTAL		40 282,11 €



RECETTES

Libellé	Prévu	Réalisé
Opérations d'ordre de transfert entre section	4 191,00 €	4 191,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	29 516,31 €	24 631,02 €
Subventions d'investissement	-	-
Emprunts et dettes assimilées	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
TOTAL		28 822,02 €

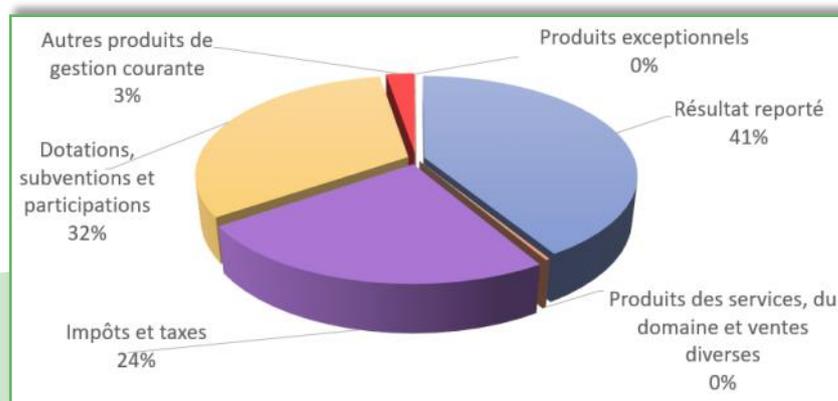
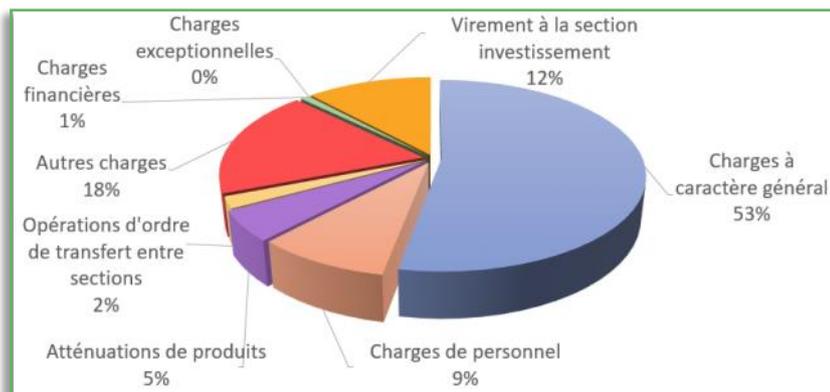
BUDGET 2020

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 25 juin 2020 a approuvé à l'unanimité des présents le Budget Primitif 2020 qui se présente comme ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Libellé	Dépenses
Charges à caractère général	112 822,60 €
Charges de personnel	19 200,00 €
Atténuations de produits	10 903,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 199,40 €
Autres charges	38 931,20 €
Charges financières	1 661,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €
Virement à la section investissement	25 249,97 €
TOTAL	213 067,17 €



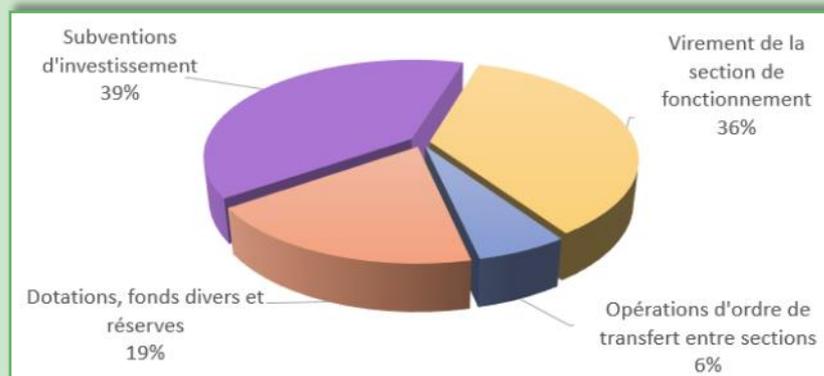
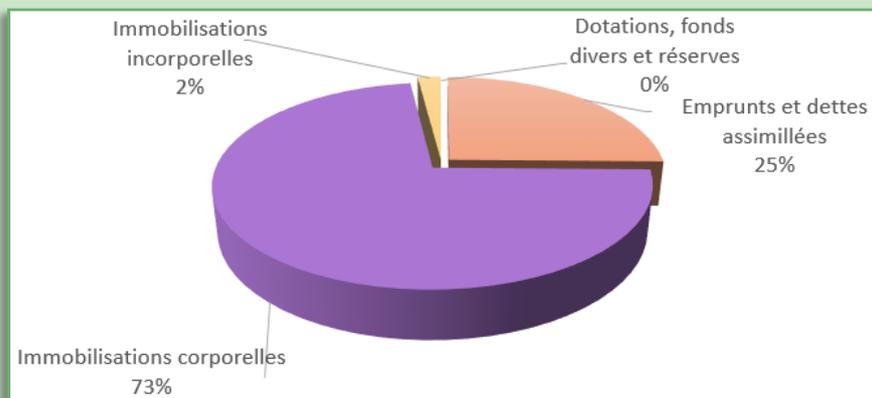
RECETTES

Libellé	Recettes
Résultat reporté	87 963,57 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	585,00 €
Impôts et taxes	50 752,00 €
Dotations, subventions et participations	68 116,60 €
Autres produits de gestion courante	5 500,00 €
Produits exceptionnels	150,00 €
TOTAL	213 067,17 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Libellé	Dépenses
Solde d'exécution reporté	11 460,09 €
Dotations, fonds divers et réserves	-
Emprunts et dettes assimilées	14 855,00 €
Immobilisations corporelles	42 757,37 €
Immobilisations incorporelles	1 200,00 €
Subventions d'équipement	-
TOTAL	70 272,46 €



RECETTES

Libellé	Recettes
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 199,40 €
Dotations, fonds divers et réserves	13 173,09 €
Subventions d'investissement	27 650,00 €
Virement de la section de fonctionnement	25 249,97 €
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	-
TOTAL	70 272,46 €

TAXES LOCALES

Le maintien des taxes locales a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 25 juin 2020. Ces taxes se décomposent comme ci-dessous :

Taxe d'habitation	10,34%
Taxe foncière bâti	11,44%
Taxe foncière non bâti	15,10%
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	14,30%

Suite à l'exonération complète ou partielle de la taxe d'habitation, celle-ci est exclue du vote.

Ces taxes représentent un produit fiscal « attendu » de 41 752 €.

CCAS

Le **CCAS** ou **centre communal d'action sociale** est chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale. L'administration de cette structure est assurée par un conseil d'administration présidé par le maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences. Le CCAS fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour **mission de répondre aux besoins**

sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Si vous avez la moindre demande, merci de vous adresser à Annie RADUGET, maire de la commune.

Les demandes sont ensuite étudiées de façon **anonyme** au sein du CCAS.

Le CCAS organise différentes manifestations et différentes actions : voyages et repas des aînés, aides aux plus démunis, repas au lycée Jacques Cœur, journées culturelles, cadeaux de Noël pour les enfants...

Pour cela, il dispose d'un budget propre en section de fonctionnement uniquement. Le Compte Administratif 2019 a été voté, le 22 février 2020 et le Budget 2020 a été voté, à l'unanimité, le 26 juin 2020. Ils sont composés comme ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

DÉPENSES

Libellé	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	5 145,73 €	3 884,62 €
Autres charges	1 500,00 €	-
TOTAL		3 884,62 €

RECETTES

Libellé	Prévu	Réalisé
Résultat reporté	5 145,73 €	5 145,73 €
Dotations, subventions et participations	1 500,00 €	1 500,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €	1 400,62 €
TOTAL		8 046,35 €

Dates des manifestations du CCAS :

6 décembre : Festivités de fin d'année

12 décembre : Spectacle de Noël des enfants

En raison de la crise sanitaire actuelle, les manifestations ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

Détail des allocations compensatrices : 5 714 €

Taxe d'habitation	4 791 €
Taxe foncière bâti	73 €
Taxe foncière non bâti	435 €
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	415 €

Un prélèvement au profit de la garantie individuelle de ressources (FNGIR) s'élève à 10 403 €.

BUDGET 2020

DÉPENSES

Libellé	Dépenses
Charges à caractère général	5 161,73 €
Autres charges	500,00 €
TOTAL	5 661,73 €

RECETTES

Libellé	Recettes
Résultat reporté	4 161,73 €
Dotations, subventions et participations	1 500,00 €
Produits exceptionnels	-
TOTAL	5 661,73 €

Membres du CCAS

Présidente : Annie RADUGET

Vice-présidente : Nadège FOSSÉ

Conseillers : Marie-Claude LADANNE, Jeanne Marie LE-GOFFE, Morgan MOREAU et Tony PLISSON

Nommés par le Maire : Claudine BOUCHERAT, Claude OUZÉ, Florence PLISSON, Dorine SAINT-PAUL et Virginie SCHWARZ.

WEEK-END DE PÂQUES

Pendant le confinement, le CCAS a pensé à nos aînés durant le week-end de Pâques afin de leur changer les idées. Une part de pâté berrichon et une ballotine de chocolats leur a été remis pour combler le manque de visites dont ils ont pu souffrir.



Ces produits ont été achetés en local, boucherie de Bigny-Vallenay et chocolats de Saint-Florent sur Cher et ont été apportés

par Mme le Maire dans le respect des mesures mises en place par le gouvernement.



Pendant ce même week-end, à l'initiative des habitants du quartier, des arbres ont été décorés par les enfants, impasse du Bouchet, pour fêter ce week-end pascal.

MASQUES

Distribution de masques pour l'ensemble des habitants de la commune. Cette distribution a été réalisée par Mme le Maire dans le respect des gestes barrières la

semaine du 11 mai. Un second masque a été distribué début juin. Si besoin, des masques lavables et à usage unique, sont encore disponibles en Mairie.

SÉRÉNITÉ SENIORS

Durant cette période particulière, la gendarmerie a demandé à avoir la liste des personnes de plus de 65 ans afin de proposer l'opération « Sérénité Seniors » à ceux qui le souhaitaient. Cette liste a été dressée par Mme le Maire après accord des personnes concernées. Cette opération permet de :

- avoir des conseils de prévention, notamment sur les vols, les escroqueries et les risques d'internet
- être informé de la réglementation sur le confinement et la circulation et plus géné-

ralement sur diverses questions juridiques - être identifié immédiatement par l'opérateur téléphonique, lors des appels - permettre à la gendarmerie d'apporter une réponse plus adaptée, plus efficace et plus rapide, lors de ces interventions. Ceci a permis à nos aînés d'avoir régulièrement des coups de fils de la gendarmerie pour prendre de leurs nouvelles. Une vraie action de proximité, qui a permis de rompre la morosité et l'isolement liés au confinement. Cette opération a été saluée par plusieurs de nos aînés.

SORTIE NATURE

Le 20 juin, à 17h30, une sortie nature était organisée par le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels. Cette sortie a permis à 7 participants, accompagnés de 2 animatrices, de découvrir le monde des araignées. Cette fin d'après-midi a commencé avec le site de la Vallée aux Lièvres de Lapan et s'est poursuivie, jusque tard dans la nuit, sur le site



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Malgré les mesures sanitaires, la cérémonie du 8 mai s'est tenue mais de façon très limitée, sur arrêté de la préfecture. Seul le Maire et un porte-drapeau, en la personne du premier adjoint, ont pu réaliser cette cérémonie. Une gerbe a été déposée au monument aux morts de la commune. La lettre du discours, rédigée par le Président de la République, avait été, pour l'occasion, mise à disposition sur le site internet de la commune.

COURS DE GYM

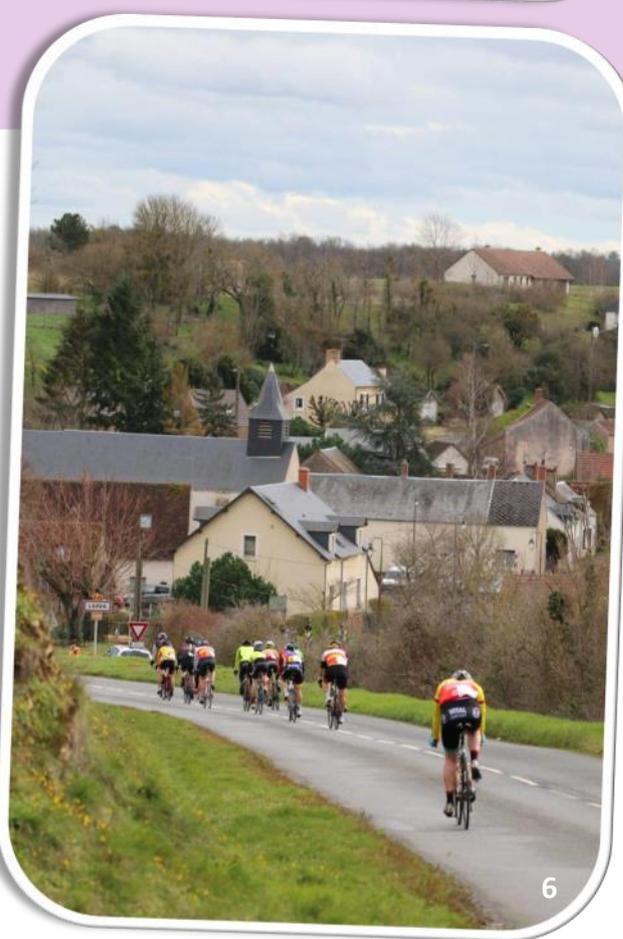
La municipalité réfléchit à organiser des cours de gym volontaire dans la salle polyvalente à compter de mi-septembre. La diversité de ces cours permettent le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques.

Ces cours seraient dispensés par une professeure affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) et auraient lieu le mardi à 18h30. Ils seraient à destination de tous les niveaux. Une inscription d'une cinquantaine d'euros pour une trentaine de cours sur l'année serait envisagée et demandée aux participants. L'acquisition de matériel sera à la charge de chacun (un ballon, un tapis et un body ring). **Afin de voir si ce projet est réalisable, merci à ceux qui seraient intéressés de le signaler en mairie.**

des Chaumes du Patouillet à Lunery. L'occasion d'y observer de multiples espèces d'araignées et d'insectes dont notamment la mygale à chaussette.



EVÈNEMENTS



1 et 2 Vœux du Maire - 3 et 4 Marché aux truffes
5 et 6 Course cycliste - 7 Cérémonie du 8 mai 1945

LES ÉCOLES

Ecoles de Lunery

Janvier : comme chaque année, les spectacles pédagogiques Planière Mômes ont ravis petits et grands.

Février : les élèves ont préparé une exposition sur la laïcité et plus particulièrement l'égalité.

Une randonnée citoyenne le long de la ligne a permis de nettoyer la nature avant le départ en vacances.

Les écoles de Lunery ont été fermées du 13 mars au 12 mai inclus pendant le confinement. Durant cette période particulière, l'enseignement a été réalisé à distance par l'envoi de cours et par des sessions classe virtuelle. Cette méthode d'apprentissage a perduré pour les élèves non revenus à l'école jusqu'au 22 juin, date de retour obligatoire de tous les élèves.

Ecole d'Arcay

Voyage scolaire du 9 au 13 mars 2020 au village de COLEMPCE (département de la Haute Loire, située à CHADRON). Les élèves des classes élémentaires sont allés à « l'école de la nature ». Ils ont effectué diverses activités ludiques. Ils ont découvert

les différentes sources de la Loire (découverte de sa source, longueur, histoire, travail sur le fond de la rivière, l'influence du cours d'eau, se repérer sur un cours d'eau, le cycle de l'eau...) et ses Volcans, notamment « Le Mont Gerbier de

jonc » (travail sur les roches, sur la structure et le fonctionnement de ce volcan...) Enfin, ils ont étudié les animaux des milieux aquatiques et volcaniques ainsi que leurs habitats (étude et observation des « petites bêtes » et mise en aquarium des captures).

L'école d'Arcay a été fermée à compter du 13 mars. La réouverture a eu lieu à compter du 2 juin pour 10 élèves. La priorité a été donnée aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Une seconde classe a été ouverte à compter du 15 juin. L'enseignement a été réalisé à distance durant le confinement jusqu'au 22 juin.



A VOS AGENDAS

14 juillet - Au vu des mesures sanitaires et des réglementations en vigueur, il n'y aura pas de rassemblement sur notre commune cette année. Merci de votre compréhension.

5 septembre - Concours de pétanque organisé par l'ALCSL - Terrain de la salle polyvalente.

24 octobre - Soirée Moules-frites organisée par l'ALCSL - Salle polyvalente.

11 novembre - Cérémonie du souvenir - Monument aux morts à 11h.

6 décembre - Festivités de fin d'année du CCAS - Salle polyvalente.

12 décembre - Spectacle de Noël des enfants du CCAS - Salle polyvalente

15 janvier - Vœux du maire - Salle polyvalente.

16 janvier - Marché aux truffes - Salle polyvalente.

Retrouver plus de dates des événements qui se déroulent sur notre commune sur le site Internet.

En raison de la crise sanitaire actuelle, les manifestations ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

ETAT CIVIL

Nos joies

Pacs le 14 février 2020 de Murielle CHALON-CHEVRAULT et Morgan MOREAU

Félicitations aux jeunes pacsés

Nos peines

Décès de Manuel PINTO le 27 mai 2020 à l'âge de 80 ans.

Décès d'Yvonne RADUGET née BEGASSAT le 17 juin 2020 à l'âge de 99 ans.

Elle était jusqu'alors la doyenne de notre village.

Sincères condoléances aux familles



FUSION SYNDICATS D'EAU

Le 1er janvier 2020, le SIAEP (Syndicat inter-communal d'alimentation en eau potable) Châteauneuf-Venesmes-Vallenay et le SMEAL (Syndicat mixte eau et assainissement de Lapan) ont fusionné pour devenir le SMEACL, soit le Syndicat mixte eau et assainissement non-collectif Châteauneuf-Lapan. Désormais la collectivité gère le réseau de distribution d'eau potable de 22

communes. Le SMEACL a également en charge l'assainissement non collectif.

La création de cette nouvelle collectivité n'entraîne aucune modification sur votre contrat d'eau potable.

Le SMEACL s'est engagé dans une démarche de réflexion sur l'alimentation en eau potable de son territoire. A l'issue de cette

étude, la collectivité sera en mesure de définir un programme de travaux d'investissement et de renouvellement du réseau de distribution afin de garantir la fiabilité du réseau et la qualité de l'eau distribuée. Le taux de conformité de celle-ci est de 100%.

Ces informations sur la qualité de l'eau sont disponibles par l'Agence Régionale de Santé sur www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) sont suspendues jusqu'au **30 août 2020**. Elles devraient reprendre à compter du 31 août 2021.

En attendant, n'hésitez pas à vous connecter à votre espace majdc.fr pour connaître l'actualité de votre CSN de gestion.

Bon à savoir : « majdc.fr » offre des accès dédiés à différencier :

- espace mairies
- espace usagers.

Le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté est un document requis pour s'inscrire à un examen (baccalauréat, BEP...) ou à un concours et ce jusqu'au 25ème anniversaire du candidat.

Dans le cadre du report des JDC, les candidats au baccalauréat ou

autres examens (hors celui du permis du conduire) ne disposant pas de certificat de participation à la JDC, pourront fournir les pièces suivantes :

- pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement
- pour les plus de 18 ans, l'attestation provisoire « en instance de convocation »

Une question ? :

Nous informons :

- par la voie de « majdc.fr »
- par courriel : csn-orleans.sec.fr@intradef.gouv.fr
- par téléphone : 09 70 84 51 51

Préférer le contact par « majdc.fr » et par courriel.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours** avant votre départ.

Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous

rendre en gendarmerie ou au commissariat.

À savoir : si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu de vos vacances, prévenez le commissariat ou la gendarmerie.

OFFICE DE TOURISME



Cet été, ayez le réflexe Office de Tourisme !

Deux lieux de conseils privilégiés pour les habitants et les touristes :

Office de Tourisme Lignières-en-Berry

32, Grande Rue - 18160 LIGNIÈRES

Tél. 02 48 60 20 41

Bureau d'Information Touristique

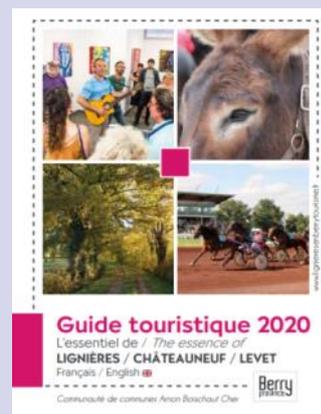
2, rue brune - 18190 CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER

Tél. 02 48 60 88 67

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site internet de l'Office de Tourisme sur www.lignieresenberry-tourisme.fr.

Vous y trouverez des informations mais également l'agenda des manifestations qui ont lieu sur notre territoire.

Un dépliant est publié tous les ans et disponible en libre service en mairie.



CANICULE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool / Mangez en quantité suffisante / Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit / Mouillez-vous le corps / Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement / Portez un masque / Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) / solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

SÉCHERESSE

SÉCHERESSE
Dans le Cher

Les bons gestes

RÉPAREZ LES FUITES D'EAU / VEILLEZ À BIEN FERMER LES ROBINETS D'EAU / NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU INUTILEMENT (PRIVILÉGIEZ DES DOUCHES COURTES)

N'ARROSEZ PAS VOTRE JARDIN Entre 8h et 20h / FAITES TOURNER LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE SEULEMENT QUAND ILS SONT PLEINS ET EN MODE "ÉCO" / NE LAVEZ PAS VOTRE VOITURE

PAILLEZ LES SOLS POUR ARROSER MOINS (DÉCHETS DE TONTE DE GAZON, COPEAUX...)

L'EAU EST UNE RESSOURCE RARE, ÉCONOMISONS LÀ !

<http://www.gouvernement.fr/diagrammes/secheresse>

SI ON PLANTAIT

L'opération si on plantait du Pays Berry Saint-Amandois, avec le concours de la Région Centre, est renouvelée pour cette année.

Cette action permet de subventionner la plantation de haies, d'alignements d'arbres ou de vergers à destination des particuliers, des exploitants agricoles ou des collectivités. Pour rappel, cette opération se caractérise par une aide à l'acquisition de plants à hauteur d'une déduction de 50 % de subvention.

Le dossier est disponible sur www.lapan.fr ou en mairie.

Les conditions d'octroi y sont détaillées et le dossier est à remplir et à déposer avant le **31 juillet 2020**.

Si on Plantait ?
Opération collective de Plantation du Pays Berry St Amandois

L'opération collective de plantation du Pays Berry Saint Amandois s'adresse à tous. Elle se caractérise par une aide à l'acquisition de plants et leur mise en place. Le Pays Berry St Amandois procède à l'acquisition des plants puis les rétrocède sous déduction de la subvention de 50 %.

Vous souhaitez réaliser des haies champêtres ? Un alignement d'arbres ? Un verger ? Pour plus de renseignements et pour connaître les conditions de l'aide contactez le 02 48 96 16 82.

Berry St Amandois
Pays de Loire

Centre-Val de Loire
Région

Spécialité Mairie de développement du Pays Berry St Amandois - 02 48 96 16 82

DÉPISTER LA FRAGILITÉ DES PLUS DE 60 ANS

Marche moins rapide ?
Problèmes de mémoire ?
Perte de poids ?
Moins de force ?
Fatigue ?
Isolement ?

1 ÉQUIPE SOIGNANTE POUR DÉPISTER LA FRAGILITÉ DES + DE 60 ANS DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, des professionnels de santé interviennent gratuitement chez vous !

EMGT 18
ÉQUIPE MOBILE GÉRONTOLOGIQUE TERRITORIALE DU CHER

Plus d'informations : emgt18@ch-bourges.fr / 02 48 48 47 51

Dépliant disponibles en mairie.



COMMUNE DE LAPAN

ALERTE AMBROISIE



Le coronavirus vient de semer le trouble dans notre vie et dans l'immédiat, nous devons apprendre à vivre avec. Masques et gestes barrières garantissent notre santé et celle des autres. Si le coronavirus était le seul à affecter notre santé, nous le saurions : nous devons aussi, entre autres, anticiper les allergies déclenchées par l'**ambrosie**. Nos organismes doivent rester forts pour lutter contre l'épidémie... dont nous ne connaissons pas l'avenir.

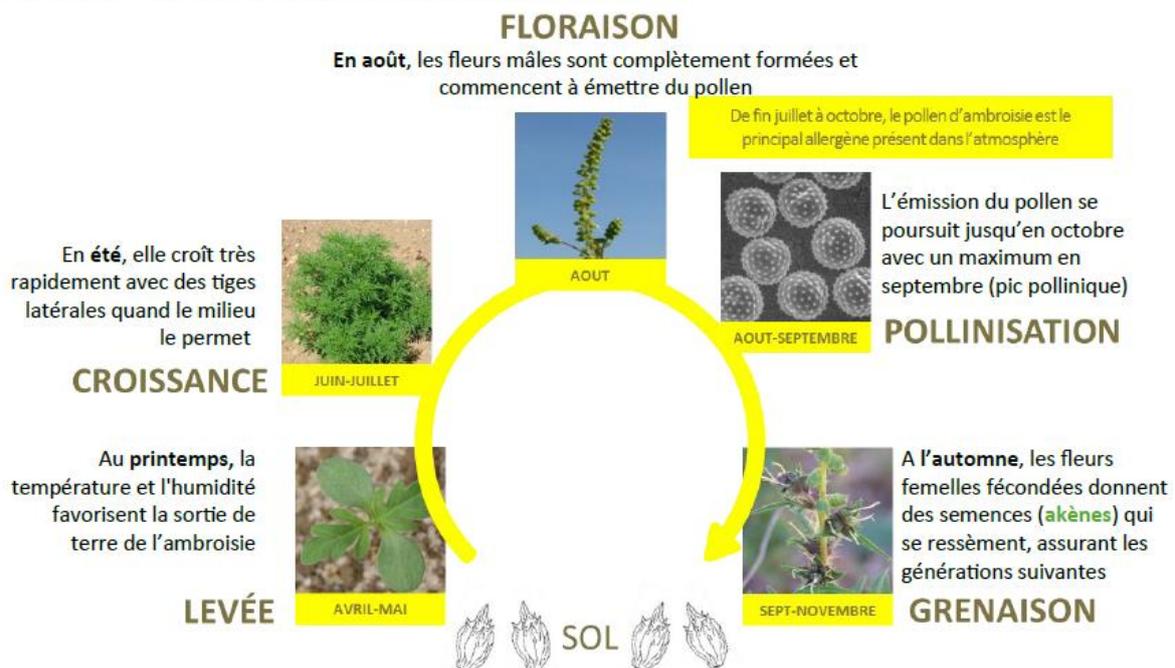
UNE PLANTE ALLERGENE ET INVASIVE EST INSTALLEE SUR NOTRE TERRITOIRE. Elle a deux impacts majeurs :



- elle est nocive pour notre santé,
- elle réduit les surfaces cultivables.

Elle s'appelle **AMBROISIE**. Elle est dans nos jardins, sur nos bords de route, dans les champs... partout où nous vivons. Nous avons besoin de nous unir pour préserver notre santé et combattre sa propagation.

Si vous faites l'objet d'allergies en été, il est probable que l'ambrosie en soit la cause. En effet, la présence de ses pollens dans l'air que nous respirons de fin juillet à octobre constitue un véritable enjeu de santé publique.



PRESERVER NOTRE SANTE	COMBATTRE LA PROPAGATION
<p>Le pollen a un fort potentiel allergisant. Quelques grains par mètre cube d'air suffisent à déclencher une réaction allergique. L'ambroisie peut toucher n'importe quel individu, à tout âge et sans prédisposition familiale, <i>a fortiori</i> en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée.</p> <p>La réaction peut être grave :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rhinite sévère avec ou sans conjonctivite • trachéite et/ou asthme • grande fatigue • démangeaisons, urticaire, eczéma. <p>Fatigue, troubles de la concentration et de l'humeur et traitements médicaux ont un impact fort sur la vie personnelle, familiale, sociale, scolaire ou professionnelle.</p>	<p>Mesures de prévention et de lutte qui peuvent être mises en œuvre au niveau national et/ou local [art. D. 1338-2 du CSP]</p> <ul style="list-style-type: none"> • La surveillance de la présence des espèces et l'évaluation de leurs impacts (santé et environnement) • La prévention de leur prolifération • La gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent se développer ces espèces • La destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination • La prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens • L'information au public

Nous sommes tous concernés. C'est une affaire de santé publique, nous l'avons dit mais c'est aussi une affaire de citoyenneté. Pour éradiquer cette plante, nous devons agir ensemble. Un arrêté préfectoral devrait voir le jour prochainement à cet effet. Il donnera des indications sur les actions à mettre en œuvre sur les grands linéaires, les zones non urbaines et les espaces d'habitation.

VOIR, COMPRENDRE ET AGIR DES MAINTENANT

- Un stand d'information sur la plante est à disposition des Lapanais. Il est accessible aux heures d'ouverture de la mairie, dès maintenant.
- Le site www.ambroisie.info complètera votre information le cas échéant.
- Des habitants qui connaissent la plante sont prêts à vous la faire découvrir et à vous initier aux bonnes pratiques pour la détruire. Prenez rendez-vous à la mairie.
- Gardons en tête ce que nous devons faire si nous voyons la plante :



- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il n'y a que quelques plants : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée via la plateforme interactive à SIGNALEMENT-AMBROISIE.**
- Nous vous invitons à télécharger l'application « signalement ambroisie » sur votre smartphone pour signaler l'existence de plants . Pour cela vous pouvez scanner le code ci-dessous.



Au plaisir de protéger nos concitoyens les plus fragiles et notre patrimoine végétal.

Bien cordialement.

Annie Raduget,
Maire de la commune de LAPAN

Véronique GALPIN
Animatrice du contrat local de santé
Animation.sante@pays-berry-st-amandois.fr
02 48 96 16 82

Berry
St-Amandois
Pays au cœur d'OR

ZOOM SUR...

Gladys Jolly-Schneider, habitante de Lapan et diplômée « Maître praticien en hypnose Ericksonienne et classique » et « Maître praticien expert en hypnose thérapeutique et médicale ».



L'état d'hypnose ou de transe est un processus naturel que l'on traverse très régulièrement et en toutes sortes d'occasions dans notre vie : en voiture, au cinéma, en écoutant de la musique, en lisant...

On est en quelque sorte ici et ailleurs en même temps, conscient de ce qui se passe et en même temps perdu dans ses pensées. C'est ce qu'on appelle l'état modifié de conscience.

Mon rôle est de vous accompagner en utilisant l'hypnose comme approche thérapeutique à part entière qui permet des changements durables, si et seulement si, vous êtes prêts !

L'objectif est de vous sentir bien, vous sentir mieux.

Pourquoi consulter ? Bien être et Détente, Surmonter une difficulté, changer d'habi-

tudes, vous trouverez sur le site internet les différentes catégories.

Je me suis associée à Natacha BRAUD, Ostéopathe, afin de proposer aux personnes deux services complémentaires. Notre cabinet se situe au 10 rue Isaac Newton - 18000 BOURGES (Zone industrielle en face But).

J'ai également créé un club enfant : Les P'tites Chouettes du Berry.

Pourquoi ? Tout simplement pour accompagner les enfants âgés de 5 à 12 ans rencontrant des difficultés (manque de confiance en soi, peurs, stress, difficultés à l'école, difficultés avec ses camarades...) afin d'améliorer leur quotidien en les accompagnant à l'aide d'ateliers ludiques (création de contes, ateliers manuels, atelier communication non violente...).

Site internet : www.gladysjolly-hypnose.fr

Mail : gladys.jollyschneider@gmail.com

Tél : 06 50 78 25 24

Adresse : 10 rue Isaac Newton - 18000 BOURGES

Facebook : gladys jolly - hypnose

Les P'tites Chouettes du Berry



CHEZ NOS VOISINS



MARCOPIZZA

4 Rue du Cerf

18400 LUNERY

Tel : 06 68 20 07 59

Horaires

Novembre à Avril :

Jeu 18h30-21h00

Ve-Sam-Dim

18h30-22h00

Mai à Octobre :

Jeu 18h30-22h00

Ve-Sam-Dim

18h30-22h30

Livraison sur Lapan pour la commande de 4 pizzas normales (29 cm).

Volailles fermières en Berry

Poulet NÉRON
...le poulet qu'est bon !

Depuis 2004, Nathalie et Eric NÉRON, céréaliers proposent des volailles fermières nourries exclusivement avec les produits cultivés sur la ferme.

Au sein d'une belle grange réhabilitée sur une surface de 110m², vous trouverez de nombreux produits en circuits courts :

Oeufs BIO Epaves Volailles
Crèmes et fromages Légumes de saison
Produits locaux & responsables

Service de rôtisserie le samedi sur commande

Boutique ouverte :
Mardi - Vendredi - Samedi
de 9h30 à 18h30

Le Grand Chemin - 18340 ARÇAY
02 48 66 80 34
nathalie.neron@orange.fr

Rejoignez nous sur [pouletsneron](https://www.facebook.com/pouletsneron)



Pizzas à emporter
A partir de 17h30

Lundi: Civray

Mardi: Saint florent sur cher (dojo beauséjour)

Mercredi: Trouy bourg (place du marché)

Judi: Saint Georges sur arnon

Vendredi: Morthomiers

Samedi: Arcay (place des marronniers)

(A partir du 7 mars 2020)

Soirée pizza à domicile à partir de 15 pizzas
Renseignez-vous.

Commandez au :
06 32 40 14 47



Ne pas jeter sur la voie publique

NOS ENTREPRENEURS

MARLENA MACIASZCZYK

LaPolka

Bar Restaurant
Cuisine française et des pays de l'est
2 Chemin de Houet
18-340 LAPAN
Tél. 02-46-69-53-52
E-mail: Lapolkarent018@gmail.com

Ouverture:
Mardi au samedi:
8h30-14h et 17h-21h
Mercredi: Fermé
Dimanche: 9h-14h

Laeti'sanes et Aromates
Les bienfaits des plantes, naturellement

Plantes pour infusions
Aromates
Céréales
Graines de lin
Graines de courge
Baies de Goji
....

Laetitia Jolivet
17 chemin du Bouchet
18340 LAPAN
tel :0658353823

NUTRI BIENETRE
80% Nutrition 20% Activité Physique
Club de Forme,
Bien Être et Nutrition

Carole RENAULT, Coach Forme et Bien Etre
:06.48.71.46.90

PASCAL ESPACES VERTS
Un Mot Un Geste et Pascal Fait Le Reste

PASCAL
106 Chemin Du Brauil
18340 Lapan
06/50/85/83/24
06/50/40/75/71

LAPAN ENERGIES
CLIMATISATION - CHAUFFAGE
PLOMBERIE - ELECTRICITE
06 62 07 67 38
Entretien - Dépannage - Installation
123 Chemin de la fontenille
18340 LAPAN
tony.plisson@orange.fr

MOREAU Morgan
Auto Entrepreneur
Réparation et Entretien matériel
de plaisance
06.63.05.10.43
18340 LAPAN
morganmoreau@hotmail.com
N° SIRET 811 720 648 00013

Photoéspicture
Photographie

Pascal Renaudet
photoespicture@gmx.fr
02 48 24 04 11
06 86 67 99 27
N° SIRET: 823 27 38

Caravelle
Courtiers en Assurances
Marc Pelletier
Courtier
06 63 88 06 59
m-pelletier@caravelle-assurances.com
N° SIRET: 300 317 0604748
7, rue de Rémigny 58000 NEVERS **03 86 36 00 33**

Sam Anim'
Animation musicale et culturelle
Sonorisation
06 28 09 36 51
Lapan (18340)

ma p'tite laine
02.48.55.32.03
6 Square Henri Barbusse
18400 Saint-Florent-sur-Cher

COORDONNÉES UTILES

MAIRIE

48 route de la Vallée du Cher
18340 Lapan

02 48 68 90 28

mairie@lapan.fr

www.lapan.fr

Lundi et Jeudi de 9h à 16h



**Fermeture annuelle
du secrétariat de
la mairie
du 1^{er} au 29 août inclus**

*Vous pouvez également prendre
rendez-vous avec les élus de la commune.*

Annie Raduget, Maire

06 74 72 14 17

02 48 68 96 67

Jérémie DUPIN, 1^{er} adjoint

07 52 03 41 08

Valérie Charles, 2^{ème} adjointe

07 78 11 61 36

Marie-Claude Ladanne, 3^{ème} adjointe

06 44 99 55 59

SALLE POLYVALENTE

10 chemin de la Fontenille
18340 Lapan

GENDARMERIE

Levet02 48 66 66 15

Châteauneuf sur Cher02 48 62 01 91

Dun sur Auron02 48 66 64 95

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Comcom ABC02 48 60 42 74

SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Présence verte 1802 48 23 06 82

SANTÉ

SOS Médecin02 48 23 33 33

Pharmacie de garde 3237

Centre Anti-poison.....02 41 48 21 21

Centre Hospitalier Bourges.....02 48 48 48 48

Enfance maltraitée..... 119

ANIMAUX

SPA (Quatre Vents)02 48 24 13 32

SECOURS

Samu15

Pompiers18

Police.....17

Appel d'Urgence Européen.....112

ORDURES MÉNAGÈRES

SMIRTOM Saint-Amandois 02 48 60 66 89

DÉCHETTERIE

Venesmes - Route de Corquoy02 48 60 03 91

Levet - Les Dames Roses

SYNDICAT DES EAUX (SMEACL)

Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif
de Châteauneuf sur Cher - Lapan02 48 68 00 25

Directrice de la Publication : Annie Raduget.

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

Alexandre Brunet, Valérie Charles, Jérémie Dupin, Nadège Fossé
et Jeanne-Marie LEGOFFE.

Crédits photos : Mairie de Lapan, l'ALCSL.

Impression : Imprimerie Notre-Dame, 12 avenue Roland Garros -
18000 Bourges

Dépôt légal : 110 exemplaires.